



Date de génération de ce justificatif : 25/05/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

CAMPING LE VILLEU – Dissolution de société

Référence : L011296

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 1 juillet 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Dissolution de société Radiation de société

CAMPING LE VILLEU Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 € siège social :
Rue des Bénédictins 22770 LANCIEUX 448 310 433 RCS SAINT MALO

La société CAMPING LE VILLEU sus-désignée a été dissoute par décision en date du 01/07/2022, souscrite par VS CAMPINGS FRANCE, SCS au capital de 52.310,649,42 euros, dont le siège social est sis 130, rue de la Jasse de Maurin, 34070 MONTPELLIER, immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le n°833 014 954.

Cette déclaration de dissolution sera déposée au greffe du tribunal de commerce de SAINT-MALO. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de SAINT-MALO.

[Consulter cette annonce en ligne](#)